

### **Droits compensateurs sur le papier journal du Québec Les élus dénoncent la décision américaine**

**Baie-Comeau, le 12 janvier 2018** – Le Maire de Baie-Comeau et le préfet de la Manicouagan unissent leur voix pour dénoncer fermement la décision rendue la semaine dernière par le département du Commerce américain quant à l'imposition de droits compensateurs préliminaires de 4.42% sur le papier non couché à base de pâte mécanique exporté par l'usine de pâte et papier de Baie-Comeau et celles de l'ensemble du Québec. Les élus tiennent à joindre leur voix aux autres maires des villes touchées par ce protectionnisme américain qui nous affecte depuis l'élection du président Trump aux États-Unis.

*« Nous invitons le gouvernement fédéral à intervenir afin de soutenir les entreprises de la Manicouagan, notre communauté en plus de l'ensemble des entreprises et des autres communautés forestières affectées par ce nouveau conflit commercial », a déclaré le préfet de la Manicouagan monsieur Marcel Furlong.*

Monsieur Yves Montigny, maire de Baie-Comeau tient à préciser que le dossier fût abordé, en urgence, ce vendredi même, lors d'une conférence téléphonique des membres du Comité sur la forêt de l'UMQ qui est composé d'une vingtaine de maires et mairesses des principales régions forestières du Québec, dont il fait partie.

*« Je veux être très clair et rappeler que notre industrie forestière est fragile à Baie-Comeau et sur la Côte-Nord. En plus de subir déjà les impacts de la baisse de la demande américaine pour ce type de papier et d'une énième crise sur le bois d'œuvre résineux, cette nouvelle décision protectionniste de l'administration américaine tombe au pire moment possible pour les régions forestières », a déclaré le maire de Baie-Comeau, Yves Montigny.*

Par contre, le maire de Baie-Comeau tient à préciser que l'usine de Baie-Comeau fait surtout affaire avec des clients outre-mer et se retrouve beaucoup moins impactée par cette décision que les autres usines de Résolu au Québec. En ce sens, le maire de Baie-Comeau et le préfet de la Manicouagan tiennent à préciser qu'ils sont solidaires avec l'ensemble des élus du Québec qui se mobilisent actuellement pour demander au gouvernement fédéral d'intervenir immédiatement pour contrer le protectionnisme américain qui porte ombrage à la relance de notre économie.

De plus, M. Montigny tient à souligner qu'il sera présent pour défendre les emplois du secteur forestier et l'intérêt de la région lors de la rencontre des membres du Comité sur la forêt de l'UMQ le 1er février prochain, à Lévis.